



SECTION INDRE ET LOIRE

Tours, le 29 juin 2017

CAPL du 29 juin 2017 - recours en notation catégorie A

Pour la campagne de notation 2017 (gestion 2016), 85 agents de catégorie A situés sur un échelon à durée variable étaient évalués : 43 réductions d'ancienneté d'un mois et 17 réductions de deux mois ont été distribuées, 16 agents étaient en cadence moyenne d'avancement et 9 mentions d'encouragement ont été prononcées. 1 réserve d'un mois a été conservée.

34 agents notés étaient situés dans l'échelon terminal du grade, 18 valorisations d'un mois et 8 de deux mois ont été distribuées, 7 agents étaient en cadence moyenne d'avancement et une pénalisation d'un mois a été prononcée.

Quatre recours hiérarchiques ont été exercés, deux agents ont présenté ensuite un recours en CAP locale. Ces recours n'ont pas obtenu satisfaction. La CGT, pour sa part, a défendu un des deux dossiers et appuyé par son vote la demande de l'autre agent.

La réserve d'un mois ne sera donc jamais utilisée, puisque l'an prochain disparaissent les réductions et majorations d'ancienneté...

L'élu et l'expert CGT Finances Publiques (Nathalie VERGEZ-BERTHIER, Thierry DURIN)